



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Diabete

Question écrite n° 66252

Texte de la question

M Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M le ministre de la sante et de l'action humanitaire sur le probleme du diabete. En effet, en 1989, l'Organisation mondiale de la sante a redige une resolution demandant aux pays membres de faciliter le traitement et promouvoir la recherche diabetologique. La meme annee, les representants des services de sante et les associations de malades des differents pays d'Europe, ainsi que les experts de l'OMS et de la federation internationale, se sont reunis a Saint-Vincent, en Italie, et ont adopte une resolution a l'attention des pays europeens. Il lui demande les suites reservees par le Gouvernement francais a ces differentes resolutions visant a developper la prevention, la recherche et le traitement du diabete.

Texte de la réponse

Reponse. - Le systeme de couverture sociale permet une prise en charge tres complete des malades diabetiques qui peuvent etre exoneres du ticket modérateur conformément au decret no 86-1380 du 31 decembre 1986 au titre des affections comportant un traitement prolonge et une therapeutique particulierement couteuse. L'ensemble des moyens therapeutiques (medicaments, seringues, stylos injecteurs) et des appareils d'autosurveillance et d'autocontrôle de la glycémie (lecteur, reactifs, autopiqueurs) est pris en charge soit par l'intermediaire du tarif interministeriel des prestations sanitaires (TIPS), soit au titre de la reglementation generale des medicaments. Parallelement, des recherches sont entreprises dans les laboratoires et unites de l'Institut national de la sante et de la recherche medicale pour tenter de mieux cerner les facteurs predisposant a cette affection et permettre la mise au point de therapeutiques d'administration plus simple ou substitutives des fonctions defaillantes du pancreas. Les services du ministre de la sante et de l'action humanitaire suivent avec interet l'evolution de ces travaux, en liaison avec le conseil superieur du diabete.

Données clés

Auteur : [M. Reitzer Jean-Luc](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66252

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et action humanitaire

Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1993, page 119